

Remplace la date 16-avr.-2025

Date de révision 29-avr.-2025

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 61064

Numéro du fiche de données de sécurité 61064

Nom du produit NEUTRALAC SLS45

Autres moyens d'identification

UFI 5A6Q-Q24S-800D-Q4UA

Synonymes NEUTRALAC SLS45 +

Substance pure/mélange Mélange

Contains CALCIUM DI-HYDROXIDE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Building Industry
- Produit chimique
- Biocide
- Produit chimique de traitement de l'eau
- Produits pharmaceutiques
- Agriculture
- Intermédiaire
- Additif de nourriture / alimentation
- Paper production
- peintures, vernis et revêtements similaires, encres d'imprimerie et mastics

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contiens CALCIUM DI-HYDROXIDE



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro	CE n° (numéro)	Classification	Limite de	Facteur M	Facteur M
--------------	------------	--------	----------------	----------------	-----------	-----------	-----------

		d'enregistrement REACH	d'index UE)	selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	concentration spécifique (LCS)		(long terme)
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	>= 40 - < 60%	01-211947515 1-45-XXXX	215-137-3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	7340	2500	6.04	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué.
Contact avec la peau	Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau.

Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué.
Cutané(e)	Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2), poudre, Mousse.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
----------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Ne pas laisser pénétrer les égouts ou les eaux de surface.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
-------------------------	---

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Ne portez pas de lentilles de contact lors de la manipulation de ce produit. Évitez la génération de poussière et d'aérosols. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Le dihydroxyde de calcium réagit avec l'aluminium et le laiton en présence d'humidité, conduisant à la production d'hydrogène.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec : Dérivés nitrés. Acides. Aluminium. Le dihydroxyde de calcium réagit avec l'aluminium et le laiton en présence d'humidité, conduisant à la production d'hydrogène.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 12.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	STEL: 4 mg/m ³ respirable fraction TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	-	-	1 mg/m ³ [5] [6] 4 mg/m ³ [5] [7]

Notes

[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	-	-	1 mg/m ³ [5] [6] 4 mg/m ³ [5] [7]

Notes

[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	0.49 mg/l	0.49 mg/L	0.32 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
CALCIUM HYDROXIDE 1305-62-0	-	-	3 mg/L	1080 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adaptée. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Ne portez pas de lentilles de contact lors de la manipulation de ce produit. Écran de protection faciale et/ou lunettes de sécurité. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture

	Caoutchouc nitrile	=> 0.2 mm	>= 30 minutes
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.		
Protection respiratoire	Mettre en place une ventilation adaptée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Filtre masque pour particules fines respirables (FFP2). EN 136/140/141/145/143/149.		
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.		
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.		

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	suspension
Couleur	beige Blanc cassé blanche
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	0 °C	Eau.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	100 °C	Semblable à l'eau.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Point d'éclair		Does not flash.
Température d'auto-inflammabilité	> 400 °C	Aucune information disponible.
Température de décomposition	> 580 °C	Aucune information disponible.
pH	12.4	Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	[Ca(OH) ₂] : 1.8449 g/l @ 20 °C	Aucune information disponible.
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage		Aucune information disponible.
Pression de vapeur	2.3 kPa @ 20°C	Aucune information disponible.
Densité relative	1.06 - 1.38 @ 20°C	Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible.
Densité de vapeur	0.62	Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	< 200 µm	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives

Non considéré comme explosif.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité

Réaction exothermique avec des acides. Le dihydroxyde de calcium réagit avec l'aluminium et le laiton en présence d'humidité, conduisant à la production d'hydrogène.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

**Sensibilité aux impacts
mécaniques**

Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges
électrostatiques**

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions
dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Minimiser l'exposition à l'air et à la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aluminium. Le dihydroxyde de calcium réagit avec l'aluminium et le laiton en présence d'humidité, conduisant à la production d'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition
dangereux**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire

Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

Peut provoquer une irritation gastro-intestinale.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
CALCIUM HYDROXIDE	= 7340 mg/kg (Rat)	> 2500 mg/kg (Rat)	> 6.04 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	in vivo			Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	in vivo			Provoque de graves lésions des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur le produit		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro Bactéries	Négatif
OCDE, essai n° 473 : Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères		Négatif

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Non pertinent.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Un effet nocif possible pourrait résulter de l'effet du pH résultant de la libération du produit dans le milieu aquatique.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

CALCIUM HYDROXIDE (1305-62-0)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Poisson Eau douce	CL50	50.6 mg/L	96 heures	
	Poisson Eau de mer	CL50	457 mg/L	96 heures	
	invertébrés aquatiques Eau douce	CE50	49.1 mg/L	48 heures	
	invertébrés aquatiques Eau de mer	CL50	158 mg/L	96 heures	
	Algues Eau douce	CE50	184.57 mg/L	72 heures	
	Algues Eau douce	NOEC	48 mg/L	72	
	invertébrés aquatiques Eau de mer	NOEC	32 mg/L	14 jours	
	Macro-organismes du sol	NOEC	2000 mg/kg		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Ne s'applique pas aux substances inorganiques.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Faible mobilité du sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
CALCIUM HYDROXIDE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
CALCIUM HYDROXIDE - 1305-62-0	Agent phytosanitaire

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
CALCIUM HYDROXIDE - 1305-62-0	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 3 : Hygiène vétérinaire

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par J Spenceley
Préparée par

Remplace la date 16-avr.-2025

Date de révision 29-avr.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance et Utilisation industrielle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse

Catégories de produit

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
 PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
 PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
 PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
 PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

Catégories d'article

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
 CALCIUM DIHYDROXIDE

**Nom du produit
Secteurs d'utilisation**

SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU2a - Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b - Industries offshore SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	solution aqueuse
---------------------------	------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Intermittent(e) ou Déversement continu
------	--

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Personnel formé, protection contre les déversements incluant la réutilisation des déchets
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH 6 - 9 Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Le traitement biologique n'est pas une méthode adaptée à ces déchets Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Forme physique du produit	solution aqueuse

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

vers le travailleur	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés homologués EN 374

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Porter un respiratoire d'efficacité minimale 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les

l'évaluation de la santé	main Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail

	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC3 - Formulations dans les matériaux

- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce

0.49 mg/l

Eau de mer 0.32 mg/l
Terrestre 1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des 3 mg/l
eaux usées

Remarques Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):
Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul MEASE
Remarques Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux	Travailleur – inhalation, court	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	terme – locale		
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance et Utilisation industrielle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6 - Opérations de calandrages PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud) PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU2a - Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b - Industries offshore SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 -

Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Intermittent(e) ou Déversement continu
------	--

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Personnel formé, protection contre les déversements incluant la réutilisation des déchets
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH 6 - 9 Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les
-----	---

	usines de traitement des eaux usées
--	-------------------------------------

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Le traitement biologique n'est pas une méthode adaptée à ces déchets Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place

dispersion et l'exposition	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place

dispersion et l'exposition	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail

	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail

	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés

	Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC3 - Formulations dans les matériaux

- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC6 - Opérations de calandrages	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC6 - Opérations de calandrages	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83

non spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83

PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.83

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance et Utilisation industrielle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de produit

PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
 PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
 PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
 PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
 PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel
 PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
 PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
 PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
 PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
 PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)
 PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
 PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

Catégories d'article

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
CALCIUM DIHYDROXIDE

**Nom du produit
Secteurs d'utilisation**

SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU2a - Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b - Industries offshore SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits

minéraux non métalliques SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements
électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et
travaux de construction SU20 - Services de santé SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et
développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Intermittent(e) ou Déversement continu
------	--

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Personnel formé, protection contre les déversements incluant la réutilisation des déchets
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH 6 - 9 Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Le traitement biologique n'est pas une méthode adaptée à ces déchets Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC3 - Formulations dans les matériaux

- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en

Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC8b - Transfert de substance ou	Travailleur – inhalation, court	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88

de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	terme – locale		
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC22 - Opérations de traitement	Travailleur – inhalation, court	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88

potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	terme – locale		
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.88

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance et Utilisation industrielle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de produit

PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
 PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
 PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
 PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
 PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel
 PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
 PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
 PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
 PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
 PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)
 PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
 PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

Catégories d'article

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique

**Nom du produit
Secteurs d'utilisation**

CALCIUM DIHYDROXIDE
 SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU2a - Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b - Industries offshore SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements

électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Intermittent(e) ou Déversement continu
------	--

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Personnel formé, protection contre les déversements incluant la réutilisation des déchets
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH 6 - 9 Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Le traitement biologique n'est pas une méthode adaptée à ces déchets Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Efficacité d'au moins 17% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 84% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les

	mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins Efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée

	Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés homologués EN 374

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC3 - Formulations dans les matériaux

- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Concentration prévisible sans effet

(PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC14 - Production de préparations	Travailleur – inhalation, long	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96

ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	terme – locale		
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96

PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC27a - Production de poudres métalliques (processus à chaud)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96
PROC27b - Production de poudres métalliques (processus par voie humide)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.96

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance et Utilisation industrielle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 -

	Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU2a - Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b - Industries offshore SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

- Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC1 - Fabrication de substances
- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
 - ERC3 - Formulations dans les matériaux
 - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
 - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
 - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
 - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
 - ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
 - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 - ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
 - ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Intermittent(e) ou Déversement continu
------	--

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Personnel formé, protection contre les déversements incluant la réutilisation des déchets
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH 6 - 9 Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Le traitement biologique n'est pas une méthode adaptée à ces déchets Une neutralisation est normalement nécessaire avant de déverser les eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à
-------------------------	--

	haute température ; environnement industriel
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des
-------------------------	---

	matières et/ou articles
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 78% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC3 - Formulations dans les matériaux

- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

- ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC10b - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC6 - Opérations de calandrages	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC6 - Opérations de calandrages	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44

PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC22 - Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température ; environnement industriel	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC23 - Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.44

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple

	désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit Secteurs d'utilisation	CALCIUM DIHYDROXIDE SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	solution aqueuse
---------------------------	------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Contrôle du pH
-----	----------------

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail

	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les

l'évaluation de la santé	main Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail.

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00748 mg/l	0.015
Terrestre	660 mg/kg d.w.	0.61

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³

Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux

Catégories de produit	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre

Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce

0.49 mg/l

**ES01020 - CALCIUM DIHYDROXIDE (215-137-3) -
Professional uses of low dusty solids/powders of lime
substances only relevant for agricultural soil
protection**

Date de révision 29-avr.-2025

Eau de mer 0.32 mg/l
Terrestre 1080 mg/kg d.w.
**Impact sur le traitement des
eaux usées** 3 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé
Remarques Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00748 mg/l	0.015
Terrestre	660 mg/kg d.w.	0.61

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul MEASE
Remarques Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

ces derniers, dans des installations non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC18 - Graissage dans des	Travailleur – inhalation, long	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

conditions de haute énergie	terme – locale		
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Catégories de processus	

Catégories de produit

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

Catégories d'article

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
CALCIUM DIHYDROXIDE

Nom du produit

Secteurs d'utilisation

SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et
-------------------------	---

	d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les

	mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**
- **ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul Remarques

Modèle EUSES utilisé

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00748 mg/l	0.015
Terrestre	660 mg/kg d.w.	0.61

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825

réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825

ambiante			
----------	--	--	--

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement
Catégories de produit	

Catégories d'article

**Nom du produit
Secteurs d'utilisation**

de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique

CALCIUM DIHYDROXIDE

SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
---------------------------	------------------

Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
------------------------	----------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

vers le travailleur	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
-------------------------	--

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail

	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF

	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés homologués EN 374

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)

Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées ou Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur Efficacité d'au moins 50% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	72% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulière des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l

Terrestre 1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des 3 mg/l
eaux usées

Méthode de calcul
Remarques

Modèle EUSES utilisé
Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00748 mg/l	0.015
Terrestre	660 mg/kg d.w.	0.61

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Catégories de produit	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
 - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
---------------------------	------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
-------------------------	--

Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer dans une cabine ventilée à alimentation en air filtré sous pression positive et de facteur de protection > 20 Efficacité d'au moins 99% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul Remarques

Modèle EUSES utilisé
Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00748 mg/l	0.015

Terrestre	660 mg/kg d.w.	0.61
-----------	----------------	------

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.880 mg/m ³	0.880
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet) ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)
Catégories de processus	PROC0 - Autres procédés PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel
- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

Quantités utilisées

Valeur	<= 2.244
Unités	kg/ha

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROCO - Autres procédés
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC10a - Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

- ERC11b - Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel

- ERC12a - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

- ERC12b - Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (rejet élevé)

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC0 - Autres procédés	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.5 mg/m ³	0.5
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.05 mg/m ³	0.05
PROC24 - Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matières et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.825 mg/m ³	0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.6 mg/m ³	0.6

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Bâtiment et travaux de construction
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs	
Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible Modéré(e) Élevé(e)
Quantités utilisées	25000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	20 - 40%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible Modéré(e) Élevé(e)
Quantités utilisées	25000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	20 - 40%
Forme physique du produit	Pâte
Quantités utilisées	25000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	1900 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Charges et mastics
Englobe les concentrations jusqu'à	30 - 55%
Forme physique du produit	Pâte Élevé(e) Viscosité Liquide
Quantités utilisées	100 - 1000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	1900 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible Élevé(e)
Quantités utilisées	25000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Quantités utilisées	25000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 2 times per year
Mesures de gestion des risques	Porter un vêtement de protection approprié Vérifier que tout contact cutané direct est évité Porter des lunettes de protection/masque facial. Porter des gants appropriés
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	1900 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC2 - Adsorbant(s)
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	78 - 84%
Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement

Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	840 cm2

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	78 - 84%
Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1 - 2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	78 - 84%
Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	840 cm2

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	20%

Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	840 cm2

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1 - 2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2

Catégories de produits [PC]	PC2 - Adsorbant(s)
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Solide
Niveau de pulvérulence	Très faible
Quantités utilisées	1000 - 3000 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 4 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Porter un appareil respiratoire autonome Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2
Englobe la zone de contact cutané	840 cm2

Jusqu'à

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC12 - Fertilisants PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Extérieur
---------------------------	-----------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
(Sous-)Catégories de produit	manuel
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre

Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 100 g/m2
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	1900 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3

Catégories de produits [PC]	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 100 g/m2
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 7 jours
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur

Catégories de produits [PC]	PC12 - Fertilisants
(Sous-)Catégories de produit	manuel
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 100 g/m2
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	1900 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur

Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Catégories de produits [PC]	PC12 - Fertilisants
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 100 g/m2
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 7 jours
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre

Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Quantités utilisées	100 g/L
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	860 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC]	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau
Englobe les concentrations jusqu'à	99%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Quantités utilisées	100 g/L
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	860 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC]	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Quantités utilisées	1200 g/L
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	860 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC] PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau

Englobe les concentrations jusqu'à	99%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Quantités utilisées	1200 g/L
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	860 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de produits [PC] PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Solide Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Quantités utilisées	20g/5L
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC] PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau

Englobe les concentrations jusqu'à	99%
Forme physique du produit	Solide Poudre

Niveau de pulvérulence	Faible
Quantités utilisées	20g/5L
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.33 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 12 times per year
Mesures de gestion des risques	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements Ne pas respirer les poussières Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir hors de portée des enfants Se laver les mains soigneusement après manipulation En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin Ne pas mélanger avec des acides Utiliser un demi-masque avec filtre anti-poussière P2 EN 149 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage Porter un vêtement de protection approprié Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation

décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple

	désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encre et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit Secteurs d'utilisation	CALCIUM DIHYDROXIDE SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 238.208
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	solution aqueuse
---------------------------	------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié

	Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	solution aqueuse
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés homologués EN 374

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié

	Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	solution aqueuse
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l

Terrestre 1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des 3 mg/l
eaux usées

Méthode de calcul
Remarques

Modèle EUSES utilisé
Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Terrestre	701 mg/kg d.w.	0.65

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.001 - 0.66

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux

Catégories de produit	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 238.208
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre

Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Faible
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce

0.49 mg/l

**ES01031 - CALCIUM DIHYDROXIDE (215-137-3) -
Professional uses of low dusty solids/powders of lime
substances only relevant for soil treatment in civil
engineering**

Date de révision 29-avr.-2025

Eau de mer 0.32 mg/l
Terrestre 1080 mg/kg d.w.
**Impact sur le traitement des
eaux usées** 3 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé
Remarques Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Terrestre	701 mg/kg d.w.	0.65

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul MEASE
Remarques Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.01 - 0.75

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Catégories de processus	

Catégories de produit

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encres et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction

Catégories d'article

AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
CALCIUM DIHYDROXIDE

Nom du produit

Secteurs d'utilisation

SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Valeur	<= 232.208
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et
-------------------------	---

	d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

	Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les

	mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Modéré(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**
- **ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul Remarques

Modèle EUSES utilisé
Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Terrestre	701 mg/kg d.w.	0.65

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
 Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825

réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.25 - 0.825

ambiante			
----------	--	--	--

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC2 - Adsorbant(s) PC3 - Produits d'assainissement

	de l'air PC7 - Métaux de base et alliages PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC11 - Explosifs PC12 - Fertilisants PC13 - Carburants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques PC18 - Encre et toners PC19 - Intermédiaire PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25 - Fluides pour le travail des métaux PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27 - Produits phytopharmaceutiques PC28 - Parfums, produits parfumés PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Produits photochimiques PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC32 - Préparations et composés à base de polymères PC33 - Semi-conducteurs PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 - Adoucisseurs d'eau PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories d'article	AC1a - Voitures de tourisme et motocyclettes AC1b - Autres véhicules : trains, avions, vaisseaux, bateaux, camions et équipements de transport associés AC2 - Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3a - Produits électriques et électroniques, par exemple ordinateurs, équipements de bureau, enregistrement vidéo et audio, équipements de communication AC3b - Piles et accumulateurs électriques AC3c - Produits électriques et électroniques : appareils électroménagers AC4 - Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC5 - Tissus, textile et habillement AC6 - Articles en cuir AC7 - Articles en métal AC8 - Articles en papier AC10a - Produits en caoutchouc : revêtements de sol AC10b - Produits en caoutchouc : chaussures AC10c - Produits en caoutchouc : pneumatiques AC10d - Produits en caoutchouc : jouets AC10e - Autres produits courants en caoutchouc AC11 - Articles en bois AC13 - Articles en plastique
Nom du produit Secteurs d'utilisation	CALCIUM DIHYDROXIDE SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU18 - Fabrication de meubles SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU20 - Services de santé SU22 - Utilisations professionnelles SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

- Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 238.208
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
---------------------------	------------------

Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
------------------------	----------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

vers le travailleur	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
-------------------------	--

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces

	poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail

	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF

	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés homologués EN 374

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 72% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvéulence	Élevé(e)

Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 87% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
--	--

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées ou Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur Efficacité d'au moins 50% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 10 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Niveau de pulvérulence	Élevé(e)
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	72% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulière des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Masque anti-poussière selon DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2) Efficacité d'au moins 4 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l

Terrestre 1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des 3 mg/l
eaux usées

Méthode de calcul
Remarques

Modèle EUSES utilisé
Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Terrestre	701 mg/kg d.w.	0.65

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale 1 mg/m³
Travailleur – inhalation, court terme – locale 4 mg/m³

Méthode de calcul
Remarques

MEASE
Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8a - Transfert de substance ou	Travailleur – inhalation, court	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	terme – locale		
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC19 - Mélangeage manuel	Travailleur – inhalation, long	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	terme – locale		
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC25 - Autres opérations de travail à chaud avec des métaux	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, court terme – locale	< 1 mg/m ³	0.5 - 0.825

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Nom chimique	Calcium dihydroxide
Substance pure/mélange	Mélange
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475151-45-XXXX
Numéro CAS	1305-62-0
CE n° (numéro d'index UE)	215-137-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation professionnelle
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Catégories de produit	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Nom du produit	CALCIUM DIHYDROXIDE
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
 - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
 - ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Valeur	<= 238.208
Unités	kg/ha

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide ou Poudre
---------------------------	------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Un bon entretien des locaux, par exemple des procédures d'inspection, garantit l'absence de fuite en direction des sols Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité (contrôles de l'exposition environnementale)

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Contrôle du pH

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer dans une cabine ventilée à alimentation en air filtré sous pression positive et de facteur de protection > 20 Efficacité d'au moins 99% Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets
Catégories de processus	PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Titre	Préparation du matériel pour application
Forme physique du produit	Solide ou Poudre
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Dépistage pré-embauche et surveillance sanitaire adaptée Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 En cas de ventilation insuffisante et de formation possible de poussière, porter un appareil respiratoire approprié. Une protection respiratoire de type EN143 (P2, P3) ou EN149 (FFP2, FFP3) est recommandée. Efficacité d'au moins 20 APF Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un écran facial approprié Porter des vêtements de travail appropriés Conserver séparément les vêtements de travail Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Des procédures démontrables et efficaces d'entretien des locaux sont en place Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se doucher après le travail. Évitez la dispersion de la poussière dans l'air (c'est-à-dire en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Manipuler la substance avec précaution pour minimiser les rejets

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

- **ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**
- **ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**
- **ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**
- **ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.49 mg/l
Eau de mer	0.32 mg/l
Terrestre	1080 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	3 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Terrestre	701 mg/kg d.w.	0.65

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur – inhalation, long terme – locale	1 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – locale	4 mg/m ³

Méthode de calcul

MEASE

Remarques

Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire de DNEL pour les effets d'irritation cutanée. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.880 mg/m ³	0.880
PROC26 - Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	Travailleur – inhalation, long terme – locale	0.488 mg/m ³	0.488

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.